

Le dictionnaire électronique Un outil précieux pour enseigner le lexique

Anne-Laure Jousse et Ophélie Tremblay

Numéro 141, printemps 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/50257ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Jousse, A.-L. & Tremblay, O. (2006). Le dictionnaire électronique : un outil précieux pour enseigner le lexique. *Québec français*, (141), 115–116.

Le dictionnaire électronique

Un outil précieux pour enseigner le lexique

ANNE-LAURE JOUSSE et OPHÉLIE TREMBLAY*



Cet article applique les rectifications orthographiques.

Qu'est-ce qui se cache dans mon dictionnaire ?

Vous pensez bien connaître votre dictionnaire parce que vous y trouvez l'orthographe d'un mot de scrabble, ou la définition de mots inconnus, mais votre dictionnaire renferme davantage d'informations sur le lexique. Dans le cadre d'un cours de français, ces connaissances lexicales peuvent faire l'objet d'un apprentissage au même titre que la grammaire ou la compréhension de texte, par exemple. Cependant, pour guider l'élève dans cet apprentissage, l'enseignant doit lui-même être au fait du contenu et du fonctionnement du dictionnaire. Nous présentons dans cette article les connaissances qu'il est possible d'extraire d'un dictionnaire et la façon de les utiliser dans la préparation d'activités sur le vocabulaire. Pour ce faire, nous utiliserons le dictionnaire électronique *Antidote*, car, comme tout dictionnaire de ce type, il présente plusieurs avantages sur ses concurrents papier : rapidité d'accès à l'information, facilité de navigation à travers le lexique, etc. À travers des propositions de pistes d'activités sur le vocabulaire, nous exploiterons les différentes zones d'information lexicale contenues dans *Antidote*.

Quelques notions-clé sur le lexique

Imaginons que l'on veuille faire prendre conscience aux élèves de trois phénomènes caractéristiques du lexique : la polysémie, les relations sémantiques et le caractère idiomatique des locutions. Pour ce faire, on doit d'abord bien maîtriser ces notions. Nous décrivons donc brièvement chacune d'entre elles avant d'entrer dans le vif du sujet.

La **polysémie** est une propriété qu'ont les mots de contenir plus d'un sens, ces sens étant rattachés entre eux par un lien sémantique. Par exemple, entre les deux sens suivants du mot CLÉ, *instrument servant à ouvrir ou fermer une serrure et ce qui donne accès à*

quelque chose, la composante de sens commune est l'idée qu'une clé permet d'ouvrir la voie à quelque chose. La polysémie est un phénomène important à étudier parce qu'il est omniprésent dans la langue et que bien souvent les élèves ont de la difficulté à distinguer les différents sens d'un mot.

Les **relations sémantiques** unissent deux mots sur la base d'une parenté de sens. Par exemple, il existe un lien entre un nom d'action et le nom typique de la personne qui fait ou qui subit cette action : *enseigner/professeur, enseigner/élève, conduire/conducteur, conduire/passager, tuer/tueur, tuer/victime*. L'étude des différentes relations sémantiques contrôlées par un mot est un bon moyen pour enrichir le vocabulaire des élèves de façon systématique.

Enfin, les **locutions** sont des expressions idiomatiques (*tourner autour du pot, mener en bateau, pomme de terre*, etc.) qui diffèrent des mots « simples » (*seau, navire, pomme*, etc.) parce que le sens qu'elles véhiculent n'est pas

directement déductible du sens des parties qui les composent. Ainsi, quand on dit de quelqu'un qu'il tourne autour du pot, ce n'est pas pour exprimer le fait qu'il effectue un mouvement circulaire autour d'un certain type de récipient, mais bien pour signifier que cette personne perd son temps en ne disant pas ce qu'elle a à dire. Il est parfois difficile pour les élèves de comprendre le sens des locutions car ils les prennent « au pied de la lettre » et manquent d'informations contextuelles pour bien comprendre les locutions et les utiliser eux-mêmes en situation.

Pour rendre compte de ces trois phénomènes dans le cadre d'activités sur le lexique, il faut d'abord choisir un mot qui a plus d'un sens (polysémique), qui est impliqué dans beaucoup de relations sémantiques avec d'autres mots et qui intervient dans la formation de locutions. Ainsi, tout au long de l'article, le mot CLÉ sera notre passe-partout pour naviguer dans les différentes zones d'information d'*Antidote*.

clé

Mode : Phonograp...

Résul... (22)	Cat.
clé	n. f.
Clet	n.p. f.
cleps	n. m.
câlé	p.p.
câlé	v.
calé	p.p.
calé	v.
calé	adj.
CÉ	n. m.
celé	p.p.
celé	v.
cl	n. m.
Cl	n. m.
cl	n. m.
Cléo	n.p. f.
culé	p.p.
culé	v.
cale	n. f.

clé, nom féminin

◆ Petit instrument métallique destiné à ouvrir ou à fermer une serrure. Trousseau de clés. Fermer une porte à clé. Clé de cadenas. • [Figure] Position stratégique qui commande l'accès d'une région. Québec, clé de la Nouvelle-France. • Ce qui donne accès à qqch. Mot de passe qui sert de clé. Le travail est la clé du succès. • Code servant au chiffrement et au déchiffrement d'un message codé. • Ce qui permet de comprendre, solution. Révéler la clé d'une énigme, d'un problème d'échecs. • [MUSIQUE] Signe placé en début de portée qui détermine la hauteur des notes inscrites. Clé de

- Peut s'écrire clef ou clé.
- [Québec] Faux ami (anglicisme) dans le sens de « touche ».
- En apposition, ce nom se joint avec ou sans trait d'union au mot qui le précède et les deux mots prennent la marque du pluriel.
- En apposition, la graphie clé est plus courante, bien que la graphie clef soit également permise.

Utilisation du dictionnaire électronique

La toute première chose à faire est d'ouvrir la porte du dictionnaire. Pour accéder à une fiche lexicale, trois modes de requête sont possibles. 1) Le mode phonographique (on tape le mot que l'on cherche) renvoie une liste de mots graphiquement proches du mot tapé, ce qui permet notamment de retrouver la graphie correcte d'un mot qu'on aurait mal orthographié ; 2) Le mode anagrammes renvoie à tous les anagrammes d'un mot donné. CLÉ n'a pas d'anagramme mais si l'on tapait *ivre*, on aurait *vire* et *rive* comme résultats ; 3) Le mode joker permet d'accéder à tous les mots partageant une même suite de caractères : *clé** donnera *clématite*, *clémentine*, *clémence*, *clepsydre*, etc.

La polysémie

Nous avons effectué notre requête et nous voilà maintenant devant la fiche lexicale complète du mot CLÉ. Examinons la zone principale de description de ce mot, le corps de l'article, qui rend notamment compte du phénomène de la polysémie.

Le corps de l'article comprend deux parties : la première identifie le mot et ses propriétés grammaticales de base (partie du discours, genre des noms, caractère transitif ou intransitif des verbes, etc.), la seconde est consacrée à la description des différents sens du mot. *Antidote* n'adopte pas la façon traditionnelle de distinguer par des numéros les différentes acceptions et leur proximité sémantique, mais utilise des symboles (losanges et cercles). Ces symboles (tout comme la numérotation traditionnelle) servent à mettre en évidence le caractère polysémique de l'entrée de dictionnaire. Le corps de l'article contient également plusieurs exemples qui servent à illustrer l'usage du mot en discours et à en circonscrire les différents sens.

Les informations contenues dans cette zone peuvent être utilisées à plusieurs fins pédagogiques par l'enseignant : – regarder les différentes définitions ; – choisir les sens sur lesquels il voudra orienter la réflexion (par exemple, pour CLÉ, on pourrait se concentrer sur les sens : « instrument » et « solution », pour mettre en évidence la relation métaphorique entre les deux sens.) ; – utiliser les exemples présentés afin de permettre à l'élève de bien distinguer les différents sens et d'en apprendre de nouveaux.

Voici quelques exemples de mots polysémiques qu'il serait intéressant d'étudier en classe : *carte*, *jumelles*, *marcher*, *mouton*... À vous d'utiliser votre dictionnaire électronique pour vous familiariser avec la structure polysémique de ces mots afin de les présenter à vos élèves.

Les locutions

Lors de la recherche des différents sens du mot CLÉ, les élèves sont susceptibles de nommer plusieurs locutions dans lesquelles CLÉ apparaît. Il est donc important de s'être préparé à cette éventualité, c'est-à-dire d'avoir identifié différentes locutions associées à ce mot et d'avoir préparé une explication sur ce phénomène (soit le fait que le sens d'une locution peut rarement être déduit du sens des mots qui la composent).

Antidote décrit les locutions rattachées à un mot donné sous l'onglet Locutions situé au-dessus de la zone principale de description. On aura donc pour CLÉ : *clé de voûte*, *clé en main*, *mettre la clé sous la porte*, *prendre la clé des champs*, etc.

Une activité possible sur les locutions serait de demander aux élèves de représenter par un dessin le sens littéral de l'expression et d'écrire sur la même feuille le sens que propose le dictionnaire. Par exemple, pour la locution *avoir un chat dans la gorge*, l'élève devrait dessiner un personnage ayant un chat à l'intérieur de la gorge et écrire sous son dessin que cette locution signifie « être enrôlé ».

Les relations sémantiques

Dans le travail préparatoire à une activité de vocabulaire portant sur les relations sémantiques (dans un but d'enrichissement du vocabulaire), il faut chercher ces informations à différents endroits du dictionnaire, plus particulièrement sous les onglets Famille, Analogie et Onomastique.

La section Famille présente tous les mots dérivés morphologiquement et les mots construits à partir du mot de base. CLÉ ne possède pas de dérivés morphologiques, mais apparaît à l'intérieur de plusieurs mots composés : *mot-clé*, *porte-clés*, etc. Prenons comme exemple un autre mot pour montrer les résultats possibles dans la fenêtre Famille : COURAGE a comme dérivés morphologiques *courageux*, *courageusement*, *encourager*, *décourager*, etc. La section Analogie fait la liste tous les mots rattachés sémantiquement au mot recherché. Pour CLÉ, on trouvera donc

à *double tour*, *cadenas*, *serrurier*, *trousseau*. Enfin, l'onglet Onomastique donne accès aux noms propres associés à un mot. Il n'y a pas d'information associée à CLÉ, mais ce n'est pas le cas pour d'autres mots ; sous l'article CHIEN par exemple, on trouvera *Cerbère*, *Idéfix*, *Milou*, et *Pluto*.

Une activité d'enrichissement du vocabulaire pourrait démarrer à la suite de la lecture d'un ouvrage de littérature jeunesse portant sur un thème donné. À partir d'un mot rattaché à ce thème, on travaillera à récolter les différents mots gravitant autour de celui-ci. Par exemple, une histoire de loup pourrait conduire à travailler sur le mot *loup* et faire découvrir les mots *meute*, *croc*, *hurler*, *dévoiler*, *loup-garou*, etc.

C'est ainsi que se termine notre tour d'horizon des possibilités offertes par le dictionnaire électronique pour la préparation d'activités de vocabulaire.

Conclusion

Le dictionnaire, sous ses airs rébarbatifs, est une mine insoupçonnée d'informations lexicales, très utiles dans la préparation d'activités de vocabulaire. Grâce aux fonctionnalités du dictionnaire électronique, ces informations sont davantage mises en valeur et plus facilement accessibles. Cela permet à l'enseignant de mieux se retrouver dans la masse d'information lexicale, de bien comprendre les structures du lexique et de sélectionner des exemples pertinents pour appuyer ses démarches pédagogiques. Nous n'avons pas fini d'explorer toutes les possibilités pédagogiques que l'on peut tirer du dictionnaire électronique mais on peut penser qu'il deviendra peut-être la clé du succès de l'enseignement du vocabulaire. Nous souhaitons que les pistes proposées puissent ouvrir la voie à de nouvelles exploitations du dictionnaire.

* Observatoire de linguistique Sens-Texte, Université de Montréal.

NOTE

1 Si un élève tape, par exemple, *clée* ou *klé*, il pourra quand même accéder à l'article *clé*.